

**international institute
of social history**

Jules Guesde Papers



735

Inv.nr. 244_4

ARCH00496

International Institute of Social History

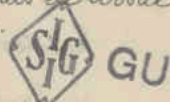
Cruquiusweg 31

1019 AT Amsterdam

The Netherlands

L'Institut Industriel du Nord de la France et la loi militaire. 244/4

Comité des parents des élèves formé en vue d'obtenir pour leurs fils la dispense de deux années de service militaire, accordée aux élèves diplômés de certaines écoles et aux ouvriers d'art.



Demande d'application aux Elèves de l'Institut, de l'article 23, de la loi du 15 Juillet 1889.

Lille, le 15 Novembre 1894.

A Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Monsieur le Ministre,

Le 5 Février 1890 et le 21 Mai 1893 votre Département était saisi par voie de pétition d'une question qui intéresse au plus haut point le monde industriel de tout le Nord de la France.

Afin de conserver à notre industrie régionale sa prépondérance traditionnelle le département du Nord et la Ville de Lille se sont imposés tous les sacrifices nécessaires pour créer au centre même des affaires une école d'enseignement technique supérieure, ouverte à l'élite de nos jeunes gens et d'où puissent sortir chaque année un certain nombre d'ingénieurs initiés aux plus récentes découvertes scientifiques et capables d'en introduire immédiatement l'application dans l'industrie.

C'est sous cette inspiration patriotique et de haute prévoyance que fut créé l'Institut Industriel du Nord et cette fondation répondait à un tel besoin que sans avoir recours aux subventions de l'Etat, la prospérité de l'Ecole alla grandissante d'année en année.

A l'heure actuelle il n'est pas une usine dans tout le Nord de la France qui n'ait à la tête de ses services mécaniques ou de ses laboratoires un ingénieur diplômé sortant de l'Institut de Lille.

Malheureusement l'Ecole est aujourd'hui menacée dans son existence même par le regrettable oubli dont elle a été victime lors du vote de l'article 23 de la

les malheurs. On a accablé le Japon de leur amour de servir une élite de
hauts chefs commerciaux, on a mis à leur service nos ingénieurs,
médecins et étudiants et l'on a même le niveau des écoles de juristes et d'arts
ou encore qu'il est de beaucoup plus élevé pour les sciences que pour les lettres.

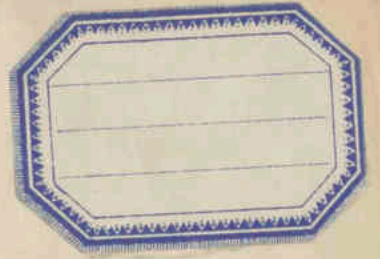
Vous ajoutons - parce que cet argument ne devrait manquer à aucun
un élève de l'école japonaise - que notre chef de file dans ce pays de
membres plus humbles travailleurs qui n'ont à notre égard que des opinions
en un amour aveugle pour le Japon et l'étude nous que la loi veut
évidemment et impitoyablement compromettre.

Tous ces considérations, et encore la situation, ont été formulées avec
une exactitude absolue par le Grand Gouverneur du Pays du Grand Calcutta,
de la même dans le même esprit aux premiers juges pour leur cause
une injustice) tout nous plaçons, que si un malheureux noble, mais
que n'en est pas moins anti-national et anti-impérialiste.

Il reste donc nous solliciter cette grande institution après de
un collègue du gouvernement pour qui le projet au Parlement
l'opinion de l'Institut Industriel du Pays aux côtés japonais pour
l'acte de 1889.

Plusieurs autres et vides de tout ce qui touche à la culture commerciale
et industrielle du pays, nous laissons, formelles nous de l'épave, et ce que
vous nous soit offert. C'est l'acte de bonne justice que nous avons énoncé
de solliciter du Gouvernement de la République.

Je prie agréer, Messieurs les membres, l'assurance de notre haute
et respectueuse considération.



Socialiste

—